



Les politiques climatiques sont-elles en train de prendre l'eau ?

Les analyses de la FAPEO 2010

Rédaction :

Christophe Desagher

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

Avenue du Onze novembre, 571040 Bruxelles

02/527.25.75 - 02/525.25.70

www.fapeo.be - secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Communauté française

Sommaire

Le réchauffement climatique et l'effet de serre.....	4
Pourquoi la Terre se réchauffe-t-elle ?.....	4
Quelles seraient les conséquences d'un réchauffement du climat ?	6
Les politiques mondiales en matière de climat.....	7
L'avant-conférence Kyoto	7
La Conférence de Kyoto de 1997	9
Une réduction contraignante et chiffrée	9
Le marché carbone	10
La conférence de Copenhague de 2009	12
Présentation des résultats.....	12
Analyse d'un échec	14
Conclusion	15
Bibliographie.....	17

Résumé

Notre Terre se réchauffe-t-elle ? Que la réponse soit oui ou non et que la faute en incombe à l'homme ou pas, faut-il dans le doute s'abstenir d'agir en matière écologique ? Résolument non. Que ce soit le monde politique, associatif, scientifique ou la société civile, presque tous, aujourd'hui, contribuent peu ou prou à faire évoluer les mentalités dans le sens d'une plus grande responsabilisation de chacun envers notre planète – certains moins et d'autres plus. Mais lorsque l'on parle de réchauffement climatique, sait-on de quoi il s'agit et ce qui a déjà été fait en la matière ?

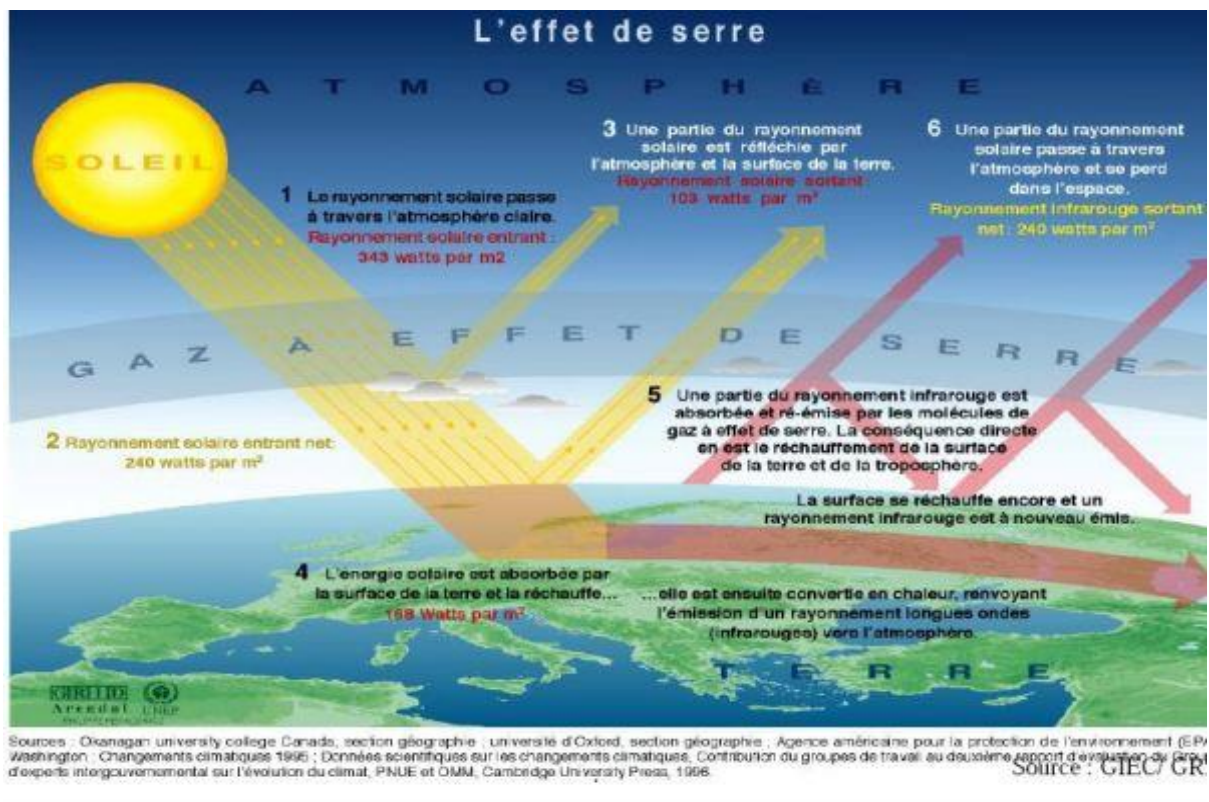
Mots-clefs

Effet de serre, gaz, GIEC, états insulaires, Montréal, Rio de Janeiro, Kyoto, Copenhague, réduction contraignante, marché carbone, sur-allocation de quotas, échec politique, volonté de changement ?

Le réchauffement climatique et l'effet de serre

Pourquoi la Terre se réchauffe-t-elle ?

La vie sur notre planète est possible grâce à une multitude d'éléments : l'inclinaison de l'axe terrestre, la distance par rapport à notre étoile, le soleil, la présence d'eau, la stabilité relative des conditions de vie, etc. Parmi ces éléments, il y a bien évidemment la température : si elle est trop basse ou trop élevée, notre forme de vie risque de disparaître.



Comme nous le montre ce schéma du GIEC¹, la lumière du Soleil traverse notre atmosphère pour arriver jusqu'à nous, mais une partie importante n'arrive jamais à la surface : elle est soit réfléchi par les nuages soit absorbée par les molécules de gaz qui composent notre atmosphère. Certaines participent plus activement que d'autres à l'absorption du rayonnement solaire, parmi elles² :

- le dioxyde de carbone, CO₂ ;
- le méthane, CH₄ ;

¹ Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat.

² Le protocole de Kyoto vise plus directement les 6 premiers gaz à effet de serre mentionnés. Annexe A du protocole de Kyoto, disponible en ligne sur :

http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/cooperation_with_international_organizations/application/pdf/kpfrench.pdf

- le protoxyde d'azote / dioxyde d'azote, N₂O;
- les hydro-fluocarbures, HFC ;
- les per-fluocarbures, PFC ;
- l'hexafluorure de soufre, SF₆ ;
- l'ozone, O₃ ;
- la vapeur d'eau, H₂O.

L'effet de serre n'est pas dû à la capture par les gaz de la lumière du soleil, il est dû à l'absorption par les gaz du rayonnement thermique qui provient de la Terre elle-même. La Terre reçoit la lumière du soleil et l'absorbe en partie, mais comme tout corps à une température autre que le zéro absolu, elle réémet de l'énergie sous forme de rayonnement infrarouge (proportionnel à sa température) et c'est ce rayonnement qui est retenu par l'atmosphère telle une grosse couette (la fameuse serre) sur notre planète.

Nous l'avons dit, ces molécules sont présentes à l'état naturel mais les activités des hommes ont considérablement accru leur nombre et ainsi renforcé l'effet de serre. Plus de molécules, donc plus d'énergie retenue et au final, une élévation de la température.

Le méthane et le dioxyde de carbone sont les deux molécules dont la concentration a le plus augmenté du fait des activités humaines. Depuis le commencement de l'époque industrielle, les hommes ont utilisé abondamment les ressources fossiles (charbon et pétrole) à des fins professionnelles ou privées. Or, leur combustion rejette du dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Pour donner un ordre d'idée, la concentration en CO₂ dans l'atmosphère est passée de 280 ppm³ avant la révolution industrielle à 380 ppm en 2006. Quant au méthane, il est principalement produit par les zones humides et la digestion des ruminants. Or, la superficie des rizières et le nombre de troupeaux ont considérablement augmenté depuis 150 ans⁴.

Parallèlement, d'immenses superficies de forêt ont été transformées et en lieu et place des arbres, on trouve des usines, des habitations, des terres agricoles, etc. Mais les forêts ne sont pas les « poumons verts » de notre planète pour rien, elles absorbent le dioxyde de carbone afin de pouvoir réaliser leur photosynthèse⁵. Ce faisant, elles permettent de diminuer le taux de dioxyde de carbone, mais également d'augmenter le taux d'oxygène puisqu'une plante quelconque rejette de l'oxygène et de la vapeur d'eau lorsqu'elle effectue sa photosynthèse. On estime que les forêts et océans sont capables d'absorber environ 13 milliards de tonnes de CO₂ par an, soit un peu moins de la moitié de ce qui a été émis dans l'atmosphère en 2005 (29 milliards de tonnes de CO₂)⁶.

³ Part per million. 280 molécules de CO₂ pour un million de molécules « d'air ».

⁴ Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 1/2, Le dessous des cartes*, 01-12-2009

⁵ Pour rappel, l'équation de la photosynthèse est : $6 \text{ H}_2\text{O} + 6 \text{ CO}_2 \rightarrow \text{C}_6\text{H}_{12}\text{O}_6 + 6 \text{ O}_2$.

⁶ Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 1/2, Le dessous des cartes*, 01-12-2009

Si rien ne devait changer, la température moyenne mondiale, pourrait selon diverses estimations⁷ augmenter de 1 à 6 degrés d'ici la fin de ce siècle. Nombre de questions font débat dans la communauté scientifique mais aussi dans le monde politique. Si certains ont des prévisions plus optimistes que d'autres, d'autres dirigeants ou administrations nient l'existence d'un problème. On l'aura compris, la question du réchauffement est une question qui touche divers secteurs : politique, scientifique ou encore économique et sociaux. Et si réponse il doit y avoir, il est fort à parier qu'elle tiendra au moins compte de ces trois dimensions.

Quelles seraient les conséquences d'un réchauffement du climat ?

C'est à des conséquences planétaires qu'il faudra s'attendre puisque le climat ne connaît pas de frontières.

D'après les études menées par le GIEC⁸, si la température moyenne venait à s'élever de 2 à 3 degrés par rapport à 1990, cela pourrait augmenter le nombre de sécheresses ainsi que leur intensité alors que d'autres régions du monde pourraient se retrouver les pieds (voire plus) dans l'eau tout au long de l'année.

Deux exemples⁹ paradoxaux à cet égard sont le Kenya et les Maldives. Le premier sort d'une terrible sécheresse alors que le second à peine protégé par la barrière de corail regarde avec appréhension, une inexorable montée des eaux. 80 centimètres, c'est le niveau maximum au-dessus de la mer de ces îles composant ce pays (environ 1200). La fonte des glaces participe entre autres éléments à l'élévation du niveau des océans¹⁰. L'élévation conséquente de quelques centimètres à peine des eaux suffirait à rayer de la carte ce pays tout entier. Aujourd'hui déjà, l'océan gagne du terrain sur les terres des Maldives¹¹, les coraux blanchissent et meurent à grande vitesse. Pour contrer ce phénomène, du corail est replanté, des digues sont construites, une île artificielle a même été sortie des eaux. Enfin, les dirigeants tentent de sensibiliser le monde mais risquent bien de devoir, un jour, emmener leurs citoyens en exode, ce qui risque de créer de nouveaux conflits géopolitiques.

⁷ Dont celles du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat).

⁸ GIEC, « Climate Change 2007: Climate Change Impacts, Adaptation and Vulnerability », *Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, disponible en ligne sur :

http://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_ipcc_fourth_assessment_report_wg2_report_impacts_adaptation_and_vulnerability.htm (en anglais)

⁹ Arte, *Globalmag*, 17/02/2010.

¹⁰ Ce n'est pas vraiment la fonte des glaces qui provoqueraient la montée des eaux, mais plutôt la dilatation de l'écart inter-moléculaire de l'eau des océans. Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

<http://atmoz.org/blog/2007/10/31/sea-level-rise-due-to-thermal-expansion/>

¹¹ Suite au tsunami de 2004, certaines îles ont déjà été désertées.

En Europe aussi, nous pourrions connaître de profonde modification climatique suite au réchauffement. L'élévation des eaux des océans peut entraîner une perturbation du *Gulf Stream*. Ce courant marin contribue au climat tempéré dont nous bénéficions en Europe de l'ouest.

Enfin, la biodiversité serait grandement affectée par une élévation moyenne des températures, même relativement faible. Selon le rapport du GIEC¹², une élévation de 2,5 degrés pourrait entraîner la disparition de près de 30% des espèces animales et végétales.

Face à ces enjeux, quelles ont été, sont et seront les réponses apportées par le monde politique ? Le problème est-il bien perçu de tous et de quelle nature sont les freins aux « volontés vertes » ?

Les politiques mondiales en matière de climat

L'avant-conférence Kyoto

Le réchauffement climatique est un phénomène connu et mis en avant par le monde scientifique depuis les années 1950. La révolution spatiale opérée fin de cette décennie et le développement des satellites météorologiques à partir des années 1970 ont permis de quantifier le phénomène.

Un premier pas important dans la prise de conscience politique est franchi en 1987, au sommet de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Pour rappel, cette couche nous protège des rayons ultra-violet (UV) du soleil rendant la vie sur Terre possible. Le thème principal est le trou dans la couche d'ozone¹³ (aux pôles essentiellement) qui devient de plus en plus béant à cause de produits chimiques non-naturels, les chlorofluorocarbures (CFC). Le problème qui se pose avec ces molécules, c'est qu'elles ne disparaissent qu'après plusieurs dizaines d'années (dans la stratosphère, au-delà de 15 kilomètres d'altitude)¹⁴.

¹² GIEC, « Climate Change 2007: Climate Change Impacts, Adaptation and Vulnerability », *Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, disponible en ligne sur :

http://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_ipcc_fourth_assessment_report_wg2_report_impacts_adaptation_and_vulnerability.htm (en anglais)

¹³ Si vous désirez voir un graphique de l'évolution du trou de la couche d'ozone, vous pouvez consulter :

<http://sn111w.snt111.mail.live.com/default.aspx?wa=wsignin1.0>

¹⁴ Pour plus d'information vous pouvez consulter le texte du protocole de Montréal, disponible en ligne sur :

http://www.admin.ch/ch/f/rs/0_814_021/index.html

C'est peut-être le sommet qui a eu le plus grand succès dans l'histoire car les dispositions prises ont été respectées et on assiste actuellement à une amélioration de la situation de l'ozone.

En 1992, se sont réunis les chefs d'État du monde entier à Rio de Janeiro pour la conférence « planète Terre ». À l'initiative de cette conférence, les hautes sphères onusiennes voulaient interpeller et faire réagir l'ensemble des dirigeants du monde en matière écologique.

Cette conférence déboucha sur une déclaration de 27 principes¹⁵ (*Agenda 21*) et quelque 2500 recommandations. Mais l'*Agenda 21* n'est pas un cadre contraignant pour les pays signataires. On peut noter toutefois quelques éléments intéressants. Les réponses apportées, ont été développées selon trois axes :

- le principe de précaution : bien que le réchauffement climatique ne fasse pas unanimité dans le monde scientifique, doivent être mises en œuvre des politiques visant à prévenir des risques graves qui pourraient nuire à la santé de tous les citoyens et de la nature ;
- le principe de responsabilité : « les États doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre. Étant donné la diversité des rôles joués dans la dégradation de l'environnement mondial, les États ont des responsabilités communes mais différenciées. Les pays développés admettent la responsabilité qui leur incombe dans l'effort international en faveur du développement durable, compte tenu des pressions que leurs sociétés exercent sur l'environnement mondial et des techniques et des ressources financières dont ils disposent¹⁶ » ;
- le principe du droit au développement : les pays pauvres doivent avoir l'opportunité de se développer.

Suite à cette convention, en matière d'émission de gaz à effet de serre, le monde est divisé en deux grandes catégories : les pays développés et en transition¹⁷ d'une part, les pays en développement d'autre part¹⁸.

Les États signataires de la convention s'engagent à récolter diverses données sur les émissions de gaz à effet de serre afin de réaliser au niveau mondial une vue d'ensemble fiable qui servira de base à un plan d'action.

Rio 1992 aura servi de base à une réflexion internationale en matière de réchauffement climatique. L'acquis le plus significatif de cette conférence aura donc été la prise de conscience qu'il s'agit d'un problème mondial et que sa résolution ne

¹⁵ Mettre en lecture : <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

¹⁶ Principe numéro 7 de la Déclaration de Rio, disponible en ligne sur :

http://www.unesco.org/education/nfsunesco/pdf/RIO_F.PDF

¹⁷ Désigne l'ensemble des pays qui passent progressivement du système soviétique à un système autonome

¹⁸ Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 1/2, Le dessous des cartes*, 01-12-2009

peut être que mondiale. Il a été convenu d'assurer un suivi de la situation internationale lors de conférence annuelle, dont la plus connue est celle de Kyoto en 1997.

La Conférence de Kyoto de 1997

Une réduction contraignante et chiffrée

Pourquoi la Conférence de Kyoto a-t-elle eu un si grand retentissement ? Parce que c'était la première fois qu'en matière de réduction de gaz à effet de serre, des objectifs contraignants (et chiffrés) étaient d'application pour les pays riches et en transition signant le protocole. En résumé, les pays signataires s'engageaient à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% d'ici 2012 en prenant comme année de référence 1990. Cette conférence qui se tint en décembre 1997 à Kyoto ne fut d'application qu'à partir de 2005.

Cette présentation succincte pose plus de questions qu'elle n'offre de réponses. En effet, pourquoi prendre comme année de référence 1990 ? Pourquoi 5,2% ? Et pourquoi ces accords ne sont-ils entrés en vigueur qu'en 2005 ?

Pour que ce protocole ait un sens, il fallait qu'un nombre suffisant de pays le signent. Soit un minimum de 55 nations qui devaient représenter un total de 55% des émissions des gaz à effet de serre mondiales¹⁹. Ces conditions furent remplies en 2004, lorsque l'un des plus grands pollueurs mondiaux, la Russie, ratifia le protocole. À l'instar de la Russie, les États-Unis étaient aussi réfractaires. Or à eux seuls, ces deux pays représentent respectivement 17,4% et 36,1%²⁰. Notons toutefois qu'à l'époque de cette conférence, le vice-président (et futur prix Nobel) Al Gore s'était engagé pour les États-Unis à respecter ce protocole. Cependant, il récolta un nombre de voix (positives) insuffisantes au Sénat américain lorsqu'il voulut faire intégrer ce protocole dans la législation américaine.

L'objectif fixé lors de la ratification de ce protocole est donc une diminution de 5,2% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'année de référence. Ce chiffre n'a aucune base scientifique mais est issu de la négociation entre les pays. Bien qu'il s'agisse d'un effort considérable, on peut tout de même se rappeler que notre Terre a la capacité naturelle de pouvoir absorber une quantité de dioxyde de carbone de 13 milliards de tonnes. Or en 1990, c'est 27 milliards de tonnes qui ont été émises. Afin de revenir à un taux compatible avec le cycle naturel d'absorption du CO₂, il eut fallu se fixer un taux de réduction mondial d'un peu plus de 50% ! En fixant la barre à 5,2%, l'ONU et l'ensemble des pays signataires acceptèrent donc que le climat se

¹⁹ Article 25, §1 du protocole de Kyoto à la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques.

²⁰ Entrée en vigueur du protocole de Kyoto: questions et réponses, disponible en ligne sur : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/04/245&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en>

réchauffe, mais dans des proportions un peu plus limitées. Notons toutefois que l'Europe se distingue puisqu'elle a décidé d'obliger ses membres à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 8,0%²¹.

Le marché carbone

Le marché carbone est la bourse du carbone. Cette disposition mise en place met donc fin à la gratuité du carbone. Cela veut dire concrètement que chaque pays a un quota d'émission de gaz à effet de serre et qu'il peut revendre son surplus via cette bourse au prix fixé par le marché. Un pays ne peut pas dépasser son quota sans encourir de pénalités, sauf s'il en achète.

Alors, comment ce marché fonctionne ? Comme son nom l'indique, le carbone devient aujourd'hui avec l'instauration du marché carbone, un actif financier comme les autres. Cela suppose qu'il est échangeable.

Les autorités d'un pays allouent aux entreprises des quotas d'émission de gaz à effet de serre. Ces entreprises peuvent vendre des tonnes de gaz à effet de serre à émettre en plus et d'autres peuvent en acheter. C'est le premier mécanisme du marché carbone. Au fur et à mesure que les quotas sont achetés et utilisés, ceux qui restent en bourse augmentent de prix.

Un deuxième mécanisme intéressant est celui de « la mise en œuvre conjointe » (MOC). Un pays A effectuant des investissements dans un pays B afin de réduire ses émissions (celles du pays B) pourra bénéficier d'un transfert de quotas « d'émissions évitées ». Ce quota pourra donc être employé ou revendu par le pays A.

Une troisième logique est celle du « mécanisme du développement propre ». Un pays A investit dans un pays en voie de développement (pays B) en vue de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de ce pays (B). L'ONU certifie les réductions d'émissions et lui octroie x crédits qui pourront être utilisés ou vendus sur le marché par le pays A. À la différence de la MOC, le pays B conserve l'entièreté de son quota - il n'y a pas de transfert de quotas entre les deux pays.

Le fait que l'on puisse échanger sur un marché des quotas d'émissions de gaz à effet de serre n'a pas échappé à la critique. Ce processus est aussi connu sous le nom de « droit à polluer ». On comprend aisément la logique qui sous-tend cette critique, mais il faut tout de même spécifier que ce ne sont pas des « permis à polluer » qui sont échangés mais bien des « des tonnes d'émissions évitées²² ». De plus, les quotas sont revus à la baisse d'année en année, rendant les efforts à faire par les entreprises les plus polluantes de plus en plus pressants. Enfin, de manière cynique, on peut rappeler que ces quotas sont soumis à la spéculation, ce qui veut dire que dans le

²¹ Synthèses de la législation de l'UE, disponible en ligne sur :

http://europa.eu/legislation_summaries/environment/tackling_climate_change/128060_fr.htm

²² Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 1/2, Le dessous des cartes*, 01-12-2009.

monde, on peut spéculer sur « du vent²³ » – les économistes en ont peut-être rêvé, l'ONU l'a réalisé.

Notons en outre que les projets mis en place afin d'éviter aux pays en développement de polluer tout en n'entravant pas leur droit au développement ont permis d'éviter dans la période 2005 – 2009, 312 millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, grâce à 1792 projets²⁴. Comme le spécifie le documentaire « Le dessous des cartes », c'est peu (bien qu'il faille un début à tout) mais surtout la majeure partie de ces projets sont centrés dans quelques pays seulement. La Chine a bénéficié de 624 projets, l'Inde de 450, le Brésil de 162, le Mexique de 117 alors qu'il n'y en a eu que 33 pour tout le continent africain (dont 16 en Afrique du Sud). En somme, les pays les plus pauvres du globe ne participent pas à ce mouvement et on peut se poser la question de savoir si les pays qui font les investissements ne le font pas avec des partenaires déjà préférés lors d'autres investissements économiques.

Enfin, remarquons qu'en Europe, le Parlement et le Conseil ont laissé aux nations l'estimation des quantités de gaz à effet de serre qu'elles émettent²⁵. Aussi, il ne serait pas totalement étonnant qu'afin de protéger l'activité des industries, certains pays aient surévalué leurs émissions. Henrik Hasselknippe²⁶ se pose également cette question et stipule que « l'important est maintenant d'analyser ces excédents pour savoir s'ils sont dus à des réductions effectives d'émissions ou à une sur-allocation de quotas aux entreprises²⁷ ».

Aussi ce constat est-il contre-productif eu égard aux objectifs de Kyoto 1997. Effectivement, un surplus de quotas quasi général fait chuter les prix en bourse. Ce surplus combiné à une chute des prix des quotas ne permet pas aux entreprises de trouver des acquéreurs. Ces dernières sont donc moins enclines à effectuer des efforts pour pouvoir économiser des tonnes de CO₂ pour les revendre par la suite. Polluer devient, dans une certaine mesure, économiquement plus rentable.

Notre pays n'est pas épargné par le phénomène de sur-allocation de quotas. En témoigne la décision de la Commission européenne qui demande que la Belgique

²³ De l'air.

²⁴ Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 2/2, Le dessous des cartes*, 15-12-2009.

²⁵ Directive européenne du 13 octobre 2003 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, disponible en ligne sur :

http://eurlex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=fr&type_d oc=Directive&an_doc=2003&nu_doc=87

²⁶ Auteur d'ouvrages à caractère scientifiques dont *Systems for Carbon Trading: An Overview*. Climate Policy 3, 2003, p. 43-57.

²⁷ L'Express.fr, *L'Union européenne reste avec ses « permis de polluer » sur les bras*, disponible en ligne sur : http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/l-union-europeenne-reste-avec-ses-permis-de-polluer-sur-les-bras_114849.html

réduise de 7,6%, dans son plan d'allocation, le total de quotas distribués²⁸ (ce qui est supérieur à ce qu'elle avait initialement proposé²⁹).

On l'aura compris, Kyoto 1997 n'a pas proposé de solution miracle pour l'environnement et de nombreux freins ont été mis en œuvre pour en ralentir les effets. Malgré cela, il reste que cette conférence a clairement installé les bases d'une coopération mondiale pour un problème qui l'est tout autant. Les effets de Kyoto 1997 prendront fin en 2012, c'est dans cette optique que se sont réunis les chefs d'État en 2009 à Copenhague, conscients des enjeux et des espoirs que suscitent l'après Kyoto.

La conférence de Copenhague de 2009

La conférence sur le climat s'ouvre à Copenhague avec quelques questions en guise de fil rouge : que faire après 2012 ? De combien de degrés peut-on laisser se réchauffer la terre ? Quels types de sanctions (s'il doit y en avoir) va-t-on mettre en place et pour qui, pour quoi ?

Présentation des résultats

Certains pays sont arrivés avec leurs objectifs de Kyoto 1997 remplis. Mais comme nous l'avons vu, le problème de sur-allocation des quotas vient tempérer l'engouement qu'on pourrait avoir. Parmi ce groupe, des pays européens surtout, dont certains sortent du lot. Par exemple, la Russie ou une région comme la Wallonie. Pour cette dernière, les objectifs étaient déjà clairement remplis dès 2007³⁰. Mais à l'instar de la Russie, qui est la championne européenne en matière de diminution d'émission, la crise de l'emploi doit y être aussi pour partie prenante. À ce titre, 2009, à défaut d'avoir été une année économique a été une année écologique ; mais c'était à la conférence de Copenhague que devait être confirmé ce fait.

Les petits États insulaires étaient venus avec pour exigence que la température moyenne mondiale n'augmente pas (d'ici 2050) de plus d'un degré et demi par rapport à l'ère préindustrielle (soit sur un peu plus de 160 ans) pour garantir leur survie. Les négociations entre pays ont débouché sur une élévation maximale de deux degrés.

Quant aux objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, ceux-ci devront être fixés par les pays eux-mêmes. En d'autres mots, il n'est pas fixé dans l'Accord de Copenhague d'objectifs contraignants. On peut tout de même noter que durant les

²⁸ Décision de la Commission du 16 janvier 2007 concernant le plan national d'allocation de quotas d'émissions de gaz à effet de serre notifié par la Belgique conformément à la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil.

²⁹ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter : <http://www.climateregistry.be/FR/BE/nap.htm>

³⁰ Le Soir, *Moins de gaz à effet de serre en Wallonie*, 23 décembre 2008, disponible en ligne :

http://archives.lesoir.be/moins-de-gaz-a-effet-de-serre-en-wallonie_t-20081223-00KU7L.html

négociations, les états insulaires auront donné de la voix. Tuvalu³¹, en tête, a déposé une motion pour la mise sur pied d'un groupe de contact pour discuter de la création d'un nouveau protocole contraignant sous la Convention-cadre des Nations unies pour le changement climatique. Elle ne fut pas acceptée.

À l'inverse des états insulaires, les positions diplomatiques adoptées par l'Inde et la Chine³² furent contentées puisque ces deux pays prônaient des stratégies nationales volontaires d'atténuation. Notons toutefois qu'aller vers un accord non-contraignant répondait aussi à une volonté étasunienne.

Enfin, l'accord ne prévoit pas la création d'une organisation mondiale qui aurait pour but de vérifier la mise en œuvre effective des engagements pris par chaque partie prenante avec un pouvoir de les contraindre légalement.

En somme, la conférence de Copenhague consacre un réchauffement climatique qui pourrait nuire à la survie de certains États et n'instaure aucun cadre contraignant, tout en laissant la main aux États. On comprend que plusieurs médias aient qualifié cet accord d'échec puisque l'on voit, à la lecture des accords, que ce sont les intérêts nationaux qui ont été mis en avant et non les intérêts mondiaux et, ce qui laisse sceptique quant à la volonté des États à agir chacun de leur côté en faveur de l'intérêt général.

Notons toutefois que des moyens financiers seront dégagés pour les pays les plus pauvres et qu'ils serviront à un développement écologique, économique et social. Ce qui permet au continent africain d'y trouver son compte, du moins pour partie. Par ailleurs, des incitations financières seront versées afin que des forêts soient protégées, ici c'est surtout le Brésil qui est contenté.

Enfin, l'Europe est vraisemblablement le continent qui a dû concéder le plus sur le terrain diplomatique puisque, d'une part, il n'y a pas eu d'accord contraignant³³ et, d'autre part, elle participera pour une large partie au financement des projets de développement pour le continent africain. Le seul fait d'armes européen est celui d'être parvenu à faire conclure un accord³⁴.

Mais, considérant la balance des plus et des moins, n'aurait-il pas mieux valu ne pas avoir d'accord du tout qu'un accord en demi-teinte ? Ce sont les prochaines conférences (d'abord Lisbonne puis Mexico) qui répondront à cette question. Sans doute, la conférence de Copenhague aura-t-elle permis de poser un accord pour chercher un accord.

³¹ État polynésien, dans l'Océan pacifique.

³² Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 2/2, Le dessous des cartes*, 15-12-2009.

³³ Le fait qu'il y ait des objectifs contraignants était une des positions de l'UE.

³⁴ France 5, *Copenhague se moque du monde*, C dans l'air, 21-12-2009.

Analyse d'un échec

Il est bien sûr trop tôt pour tirer un bilan définitif sur cette conférence, mais force est de constater qu'il y a un grand écart entre les espoirs qui avaient été placés par nombre de pays et d'ONG et les résultats des négociations. Aussi, est-ce sans doute là une des raisons de l'échec : les attentes en matière écologique étaient énormes. Les problèmes qui ont été débattus étaient aussi vastes que variés : transferts de technologie nord/sud, développement durable, marché carbone, déforestation, etc.

Un des éléments qui semble avoir joué un rôle contre-productif tient à la mécanique même du débat. D'une part, étant donné qu'il s'agissait d'une conférence onusienne, elle fonctionnait tout naturellement avec les règles en vigueur à l'ONU, à savoir trouver un consensus. Pratiquement, le poids du « non » est immense dans les négociations puisqu'il ne s'agit pas d'avoir une majorité de « oui » mais une unanimité. En l'occurrence, le poids de la Chine, de l'Inde ou encore du Brésil qui ne voulaient pas d'un accord contraignant était énorme grâce à la mécanique onusienne³⁵. Trouver un accord qui réunisse l'aval d'autant de pays est une mission délicate et il est probable que dans une telle structure les débats accouchent d'un compromis. De là à savoir s'il s'agit d'un « win win » ou d'un « loose loose », c'est l'avenir qui le dira.

D'autre part, ce qui semble aussi avoir nui à la tenue sereine des débats, c'est la manière dont ceux-ci ont été orchestrés. C'est la présidence danoise menée par Connie Hedegaard³⁶ qui est pointée et qualifiée par certains de catastrophique³⁷. Que s'est-il donc passé ? Tout d'abord, de nombreuses fuites sur les débats en cours ont écorné l'image que le public pouvait se faire des débats. Ou encore, lorsque la présidence danoise venait à présenter des textes, ceux-ci n'étaient pas ceux issus des débats mais bien des textes rédigés par la présidence. Enfin, le 16 décembre, soit à quelques heures de la fin de la conférence, Connie Hedegaard démissionne au profit du premier ministre danois Loekke Rasmussen. Autant d'éléments qui n'ont pas concouru à installer un climat serein, plus propice aux débats.

³⁵ France 5, *Copenhague se moque du monde*, C dans l'air, 21-12-2009.

³⁶ Ministre du Climat et de l'Énergie au Danemark et commissaire au Climat pour l'Europe

³⁷ France 5, *Copenhague se moque du monde*, C dans l'air, 21-12-2009.

Conclusion

Les problèmes climatiques et les débats qui en résultent, suscitent énormément de passions. Dans les années 1980, « le sujet à la mode » c'était le trou dans la couche d'ozone, aujourd'hui et depuis plus d'une décennie c'est l'effet de serre. Est-ce à dire qu'il n'y a pas de réalité scientifique ? Force est de constater qu'il y a énormément de climato-sceptiques³⁸ surtout lorsque l'on aborde le thème de « l'Homme responsable du réchauffement climatique ».

Les débats de Copenhague, Rio, Montréal ou ceux qui auront lieu prochainement à Lisbonne ou Mexico sont éminemment politiques. Les hommes politiques qui participent à ces sommets se trouvent généralement entre deux négociations : la première menée avec les autres pays et la seconde menée au sein même des pays dont ils sont les représentants. Ainsi, le Président des États-Unis doit tenir une position acceptable pour le Sénat américain, sans quoi elle risquerait de rester lettre morte. Cela avait déjà été le cas pour Kyoto 1997, mais ce l'est aussi pour Copenhague 2009 : le président Obama se trouve dans une position politique délicate puisqu'il vient de perdre la majorité qualifiée au Sénat et qu'il compte tout de même faire passer sa réforme sur les soins de santé ; présenter un protocole trop distant de ce que pourrait accepter le Sénat, c'est prendre le risque de se voir refuser les deux projets.

Il y a certes des hommes politiques qui sont davantage mus par les intérêts nationaux que mondiaux, mais il y a aussi ceux qui sont sceptiques sur la question du réchauffement. Ces derniers le sont non pas pour des questions sociales, économiques ou politiques, mais parce qu'ils ne sont pas convaincus du caractère scientifique de ces prévisions. Ces climato-sceptiques sont aussi nombreux dans la société civile. Et on l'a dit, la question qui fait le plus débat, c'est celle qui touche à la responsabilité humaine.

D'un strict point de vue scientifique, c'est le rapport du GIEC de 2007 qui rassemble la somme de connaissances sur le changement climatique et qui est considéré comme la référence en ce domaine. À titre d'exemple, une très large partie des graphiques repris dans le film de David Guggenheim, *An Inconvenient Truth (Une vérité qui dérange)*, commenté par l'ex-vice-président des USA et prix Nobel de la paix Al Gore, provient de ce rapport. Beaucoup de climato-sceptiques sont, quant à eux, avant tout des gens qui ne travaillent pas dans le domaine. Il est remarquable de constater avec quel acharnement (et quel poids médiatique) certains tentent de démonter les conclusions alarmistes des experts. Cela va du simple doute à la théorie du complot (version soutenue par Claude Allègre³⁹). Or, ce que le grand public perçoit mal, c'est

³⁸ Pour plus d'info, vous pouvez consulter par exemple :

<http://www.climat-sceptique.com/>

<http://climat-sceptique.over-blog.com/>

³⁹ Ancien ministre français de l'Éducation nationale et auteur de *L'imposture climatique ou La fausse écologie*, Paris, Plon, 2010.

que les grands rapports de synthèse qui servent de base aux discussions politiques sont avant tout des compilations de milliers de résultats de chercheurs à travers le monde. Cela va de mesures de l'un ou l'autre gaz par une station locale aux données globales fournies par les satellites d'observation, en passant par les survols aériens, ou les ballons-sondes, le tout intégré dans des modèles qui tentent de prédire l'évolution de l'atmosphère et de notre climat. Bref, la théorie du complot à l'échelle mondiale par des milliers de scientifiques est difficilement acceptable. Par contre, personne ne pourra garantir que dans cette foule de résultats, aucun n'est entaché d'erreur. Mais de là à remettre en question toutes les conclusions d'un rapport tel que celui du GIEC 2007, il y a une marge...

Remarquons également que le climat répond à un modèle chaotique (aucune précision ne peut être définie avec certitude), il est difficile de faire des prévisions à long terme. C'est le fameux « effet papillon » : une petite modification des conditions initiales peut entraîner des différences de résultats gigantesques. De la sorte, il est compréhensible que certaines personnes éprouvent des doutes sur les simulations. Par contre, les graphiques de concentration de carbone qui augmentent depuis la Révolution industrielle ne sont pas sujets à controverse.

Enfin, que l'on soit climato-sceptique ou convaincu qu'il y a un problème de changement climatique, l'importance du climat pour le développement de l'humanité et comme enjeu à long terme fait l'unanimité. Or, les prévisions démographiques prévoient que d'ici 2050, on compte sur terre plus de neuf milliards de personnes. Toutes ces personnes devront être nourries, c'est donc d'immenses superficies supplémentaires qui devront être consacrées à l'agriculture. Or, où peut-on encore prendre des terres en suffisance si ce n'est dans les forêts ? Ce n'est évidemment pas un problème anodin quand on songe à la capacité d'absorption de dioxyde de carbone des forêts et au fait que les terres agricoles ainsi que les élevages de ruminants provoquent une augmentation des gaz à effet de serre.

Les premiers constats de problèmes relatifs au changement climatique ont été dressés dans les années 1950, soit il y a près de 60 ans. Si des évolutions importantes au niveau climatique sont enclenchées, nous pouvons nous demander si nous avons encore le luxe d'attendre 60 années pour agir pour le bien de tous.

Bibliographie

Reportages

Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 1/2, Le dessous des cartes*, 01-12-2009

Arte, *Climat, De Kyoto à Copenhague 2/2, Le dessous des cartes*, 15-12-2009.

Arte, *Globalmag*, 17/02/2010.

France 5, *Copenhague se moque du monde, C dans l'air*, 21-12-2009.

Sites internet

Annexe A du protocole de Kyoto :

http://unfccc.int/files/cooperation_and_support/cooperation_with_international_organizations/application/pdf/kpfrench.pdf

Déclaration de Rio, disponible en ligne sur :

http://www.unesco.org/education/nfsunesco/pdf/RIO_F.PDF

Directive européenne du 13 octobre 2003 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, disponible en ligne sur :

http://eurlex.europa.eu/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexplus!prod!DocNumber&lg=fr&type_doc=Directive&an_doc=2003&nu_doc=87

GIEC, « Climate Change 2007: Climate Change Impacts, Adaptation and Vulnerability », *Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, disponible en ligne sur :

http://www.ipcc.ch/publications_and_data/publications_ipcc_fourth_assessment_report_wg2_report_impacts_adaptation_and_vulnerability.htm (en anglais)

Le Soir, *Moins de gaz à effet de serre en Wallonie*, 23 décembre 2008, disponible en ligne :

<http://archives.lesoir.be/moins-de-gaz-a-effet-de-serre-en-wallonie-t-20081223-00KU7L.html>

L'Express.fr, *L'Union européenne reste avec ses « permis de polluer » sur les bras*, disponible en ligne sur :

http://www.lexpansion.com/economie/actualite-economique/l-union-europeenne-reste-avec-ses-permis-de-polluer-sur-les-bras_114849.html

Protocole de Kyoto: questions et réponses, disponible en ligne sur :

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/04/245&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en>

Synthèses de la législation de l'UE, disponible en ligne sur :

http://europa.eu/legislation_summaries/environment/tackling_climate_change/128060_fr.htm